

PARC NATUREL REGIONAL DES LANDES DE GASCOGNE
COMITE SYNDICAL
A SABRES (40)

Séance du 28 juin 2024
Délibération n°2024-88

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

En raison de l'absence de quorum constatée lors de la séance du 17 juin 2024 à LENCOUACQ (40) à 18h00, le Comité Syndical du Parc naturel régional des Landes de Gascogne s'est réuni à SABRES (40) le vendredi 28 juin 2024 à 18h00, conformément à l'article L 2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales, par renvoi à l'article L5211-1 du même code, sous la présidence de **M. DEDIEU Vincent**.
Date de la convocation : 19 juin 2024

Étaient Présents: Mme ARDOUIN Aimée portant pouvoirs de Mesdames BEAUMONT Patricia et BREQUE Claudie, M. DEDIEU Vincent portant pouvoirs de Mme PIQUEMAL Sophie et M. PAIN Cédric, Mme DESMOULIN Karine portant pouvoirs de M. DELUGA François et GILLE Herve, M. DUFAY Michel, M. DUNOGUES Yves portant pouvoirs de Mme TAPIN Maylis et M. CARRERE Paul, M. ICHARD Vincent portant pouvoirs de M. DECLERCQ Cyrille et Mme MESPLES Olga, M. SARTRE Philippe (arrivée à 19h04), M. SORE Serge portant pouvoirs de Mme WEBER Sophie et M. COUTIERE Dominique.

Absents excusés (pouvoirs): Mme BREQUE Claudie ayant donné pouvoir à Mme ARDOUIN Aimée, Mme BEAUMONT Patricia ayant donné pouvoir à Mme ARDOUIN Aimée, M. CARRERE Paul ayant donné pouvoir à M. DUNOGUES Yves, M. COUTIERE Dominique ayant donné pouvoir à M. SORE Serge, M. DECLERCQ Cyrille ayant donné pouvoir à M. ICHARD Vincent, M. DELUGA François ayant donné pouvoir à Mme DESMOULIN Karine, M. GILLE Hervé ayant donné pouvoir à Mme DESMOULIN Karine, Mme MESPLES Olga ayant donné pouvoir à M. ICHARD Vincent, M. PAIN Cédric ayant donné pouvoir à M. DEDIEU Vincent, Mme PIQUEMAL Sophie ayant donné pouvoir à M. DEDIEU Vincent, Mme TAPIN Maylis ayant donné pouvoir à M. DUNOGUES Yves, Mme WEBER Sophie ayant donné pouvoir à M. SORE Serge.

Absents : M. BACHÉ Alain (excusé), M. BAUDE Vital, M. BLANC-SIMON Jean-Luc, M. BOUFFIN Yann (excusé), M. DURRIEU Michel, M. FORET Thierry, M. GLEYZE Jean-Luc (excusé), M. LAGRAVE Renaud, Mme LARRUE Marie, M. LASSALE Jean-Claude, M. LANUSSE Denis (excusé), Mme LE YONDRE Nathalie, Mme MARIE Lucie (excusée), M. MARTINEZ Manuel, M. MONNIER Philippe, M. PAPADATO Patrick, M. SAINTORENS Denis, M. TAUZIN Amaud, Mme TOSTAIN Emmanuelle, Mme VALIORGUE Magali (excusée)

Deuxième convocation en l'absence de quorum constaté			
ELUS		VOIX	
Nombre élus en exercice	40	Nombre de voix maximum	97
Nombre de Présents	7	Représentant nombre de voix	47
Nombre de pouvoirs	12	Nombre de voix pour	47
Total présents et pouvoirs	19	Nombre de voix contre	
		Nombre d'abstentions	

TOURISME

Candidature au Conseil d'Administration de Gironde Tourisme

Le Conseil d'Administration de Gironde Tourisme est élu pour 3 ans, à l'exception des membres du collège des élus départementaux qui siègent sur la durée de leur mandat. Il se compose de 7 membres du Collège institutionnel au moins et 11 au plus, de 7 membres du Collège des Offices de Tourisme, de 12 membres du Collège des professionnels du tourisme au moins et 14 au plus.

Chacun des représentants participe aux Assemblées Générales avec voix délibérative.

La dernière élection des 3 collèges (Institutionnels, Offices de Tourisme et professionnels) ayant eu lieu en 2021, Gironde Tourisme souhaite procéder au renouvellement des membres du Conseil d'Administration, qui une fois composé élira les membres du Bureau.

Conformément aux statuts et au règlement intérieur, un nouvel appel à candidature est lancé pour le renouvellement de ses membres.

PARC NATUREL REGIONAL DES LANDES DE GASCOGNE
COMITE SYNDICAL
A SABRES (40)

Séance du 28 juin 2024
Délibération n°2024-88

Le Parc souhaite être représenté au Conseil d'Administration de Gironde Tourisme et propose de déposer la candidature de Sophie Piquemal, au titre de Vice-présidente du Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne en charge du tourisme, au collège institutionnel.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical DECIDE à l'unanimité :

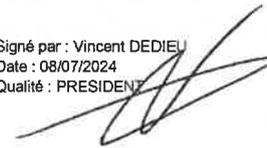
- **DE VALIDER** le dépôt de candidature de Sophie Piquemal, au titre de Vice-présidente du Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne en charge du tourisme au Conseil d'Administration de Gironde Tourisme
- **D'AUTORISER** le Président à signer les actes et documents afférents.

Fait pour valoir ce que de droit,
à Belin-Béliet, le 8/7/2024

Vincent DEDIEU

Président du Syndicat Mixte

Signé par : Vincent DEDIEU
Date : 08/07/2024
Qualité : PRESIDENT



Le Président certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, qui a été transmise en Préfecture et mise en ligne le

9/7/2024